

Termes de référence (TdR) pour les achats de prestations de services d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

CONFIDENTIAL

Formation des coopératives de femmes transformatrices de
600 bénéficiaires sur 15 sites d'intervention du projet
WE4R/GMV sur les bonnes pratiques de transformation et de
conditionnement des produits maraichers

Numéro de projet:
G-012230-303
Ordre interne 12230040000

0. Liste des sigles et abréviations.....	2
1. Contexte.....	3
2. Mission du contractant	5
3. Conception	7
Conception technique et méthodologique.....	7
Gestion de projet du contractant (cf 1.6 du schéma d'évaluation):.....	8
4. Concept du personnel	8
Direction de l'équipe (chef d'équipe)	9
Expert-e 1 : Formateur assistant (01).....	9
5. Consignes de calcul.....	10
Affectation du personnel.....	10
6. Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs	13
7. Consignes relatives au format de l'offre	13
8. Traitement en sous-traitance de données à caractère personnel	14
9. Annexes	14
Lettre de soumission de la proposition technique	14
Lettre de soumission de l'offre financière	16
MODÈLE DE CURRICULUM VITAE (CV) DES EXPERTS.....	17

0. Liste des sigles et abréviations

3R	Droits, Ressources et Représentation
ANGMV	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte
AgrISAN	Agriculture Innovante et Sécurité Alimentaire Nutritionnelle
BMZ	Ministère Fédéral Allemand pour le Développement et la Coopération
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRGR	Directions Régionales du Génie Rural
DREF	Directions Régionales des Eaux et Forêts
UE	Union Européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PASSIP	Programme d'Appui au Sous-Secteur de l'Irrigation de Proximité
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
TDR	Termes de référence

1. Contexte

Le Sahel, particulièrement vulnérable au changement climatique, est estimé de voir ses températures augmenter de 2°C d'ici 2040, aggravant la dégradation des sols et la désertification. Le Mali, un des pays les plus à risque, subit des effets sévères, avec des températures en hausse, des pluies irrégulières, et une déforestation massive. En effet, depuis plus de trois décennies, les effets négatifs des aléas climatiques sont de plus en plus perceptibles sur la dégradation des ressources naturelles au Mali qui à son tour affecte le bien-être de la population à travers la diminution des rendements des cultures, l'irrégularité de la production des produits forestiers non ligneux (PFNL) et leur faible valorisation. L'initiative de la Grande Muraille Verte, pilotée par l'Union Africaine, est une réponse phare de l'Afrique au changement climatique. Dans une perspective d'approche paysagère de développement intégré, elle vise à restaurer les systèmes agro-sylvo-pastoraux dégradés et à gérer durablement les terres au profit du développement rural.

Les femmes des zones rurales du Mali, jouant un rôle crucial en agriculture, sont particulièrement affectées par les différentes crises (notamment les conséquences du changement climatique, la crise économique) ainsi que par les discriminations, la faiblesse de prise en compte des droits fonciers des femmes et l'accès limité aux ressources. Seules 8 % des femmes sont propriétaires d'une parcelle de terre, contre 39 % des hommes (Institut national de la statistique du Mali, 2023). Il n'y a pas suffisamment d'incitations pour des pratiques agricoles adaptées au climat, bien que les périmètres végétaux gérés par les femmes en particulier souffrent des conséquences du changement climatique, telles que la diminution de la disponibilité de l'eau et l'érosion des sols. Les ressources financières limitées des femmes, l'accès limité au conseil agricole et aux intrants, ainsi que le faible niveau de modernisation, le taux élevé d'analphabétisme, l'accès difficile aux informations et la charge de travail élevée non rémunérée qui en découlent, exacerbent les défis auxquels sont confrontées les femmes dans l'agriculture.

Le Projet « Renforcement des femmes pour des zones rurales résilientes » (Women's Empowerment for Resilient Rural Areas, WE4R) est un programme global qui intervient dans trois pays (Kenya, Madagascar et Mali). Il vise à améliorer l'accès des femmes aux droits, aux ressources et à la représentation (3R) en réponse aux défis actuels. Au Mali le WE4R est co-financé par le Ministère Fédéral Allemand pour le Développement et la Coopération (BMZ) et par l'Union Européenne (UE) dans le cadre de l'action de la Grande Muraille Verte (GMV). Le WE4R/GMV intervient dans les régions de Kayes et de Nioro pour une durée entre décembre 2024 à mars 2028.

Le projet a pour l'objectif général que les droits, les ressources et la représentation des femmes en milieu rural sont renforcés en ce qui concerne l'utilisation durable des ressources naturelles. Il contribue ainsi à la fois à l'égalité des sexes et aux objectifs des trois conventions de Rio. Cela permet de lutter contre la pauvreté, d'améliorer les perspectives économiques et de protéger les ressources naturelles.

Le projet fait partie du cluster « Agriculture Innovante et Sécurité Alimentaire Nutritionnelle » (AgrISAN), qui est une structure de coordination de projets dans le domaine de l'agriculture avec le but d'améliorer durablement la situation économique, alimentaire et nutritionnelle de la population rurale à travers une Agriculture Innovante.

Pour la valorisation des produits maraîchers, la formation des coopératives maraîchères qui transforment leurs produits dans les 15 sites du projet WE4R/GMV est essentielle pour garantir des produits sûrs et de qualité afin d'accroître leur valeur marchande et augmenter leurs revenus. Elle vise à renforcer les capacités des femmes sur les bonnes pratiques et hygiéniques de transformation, de conditionnement, de conservation, et de commercialisation des produits agricoles. L'utilisation de matières premières de qualité, Le respect des normes d'hygiène dans toute la chaîne de transformation jusqu'à la consommation sont capitales pour la préservation de la santé publique mais surtout pour la rentabilité économique et la durabilité des activités.,

C'est dans ce contexte que les présents Termes de Références sont élaborés afin de recruter un bureau d'étude pour conduire des sessions de formation à l'endroit des coopératives bénéficiaires du projet WE4R/GMV.

L'objectif visé par cette consultation est le renforcement des capacités des coopératives bénéficiaires du projet qui sont dans la transformation des produits maraîchers en bonnes techniques de transformation hygiénique, de conditionnement, de conservation et de commercialisation de leurs produits pour améliorer leurs revenus et renforcer leur compétitivité.

Plus précisément, il s'agira de renforcer 20 coopératives sur :

- Le choix de matières premières et intrants utilisés dans la transformation, le conditionnement et la conservation des produits maraîchers ;
- Les bonnes techniques de transformation (saumures, bouillons, séchage), de conditionnement et de conservation des produits maraîchers,
- Les principes d'hygiène, de qualité, de sécurité sanitaire des aliments et de la réglementation,
- Les normes de conception des étiquettes, de conditionnement et de techniques de conservation,
- Les techniques de commercialisation des produits.
- La maintenance de base des équipements de transformation que les groupements ont à leur disposition (séchoir solaire et la découpeuse motorisée)

Les localités d'intervention seront les suivantes :

N°	Région	Commune	Villages	Groupements de femmes	Nbre de personnes
1	Région de Kayes	MARENA DIONBOUGOU	Marena Diombougou	Soobe Kafo	30
			Sabouciré Sambala	ASSOCIATION DES FEMMES SABOUCIRE SAMBALA	30
			Banaya	Association Lakarisiro	30
2		SAME DIONGOMA	Samé Ouolof	Benkadi	30
			Samé Ouolof	SCOOPS-AFSP	30

	Région de Nioro		Samé Ouolof	Scoop des maraichés	30
			Samé Plantation	SCOOPS-AFSP	30
			Samé Plantation	SCOOPS-AFSP	30
3		KHOULOUM	Khouloum	Coopérative SEWA	30
			Kegnoussouté	BENKADI	30
4		SEGALA	Segala	Association LIGUEYE	30
			Batama	Association des femmes maraichères de Batama	30
5		DIEMA	Diéma	MOUSSO COUNDA	30
			Souranguédou	Scoop MVS	30
			Fangouné Bambara	BENKADI de Fagouné Bamana	30
6		SANDARE	Sandaré	Coopérative FASO KANU	30
			Sandaré	Coopérative Jama JIGU	30
			Sandaré	Coopérative Niéta	30
			Wassamangatéré	Coopérative Kotogno-gontala	30
			Samatara	Dugu Jigui	30
Total					600

A noter : le nombre de participants par atelier est donné à titre indicatif et peut varier légèrement

2. Mission du contractant

Pour mener à bien la prestation, le contractant sera responsable de la fourniture des prestations suivantes :

- Elaborer des modules de formation adaptés aux groupes cibles en lien avec leurs besoins (matériels et techniques) et avec les objectifs du projet, cela inclut l'élaboration de kits de formation (par ex. posters, livrets...).
- Proposer une approche méthodologique pour la conduite des activités ;
- Elaborer un plan de travail et chronogramme détaillé des activités ;
- Rédiger et soumettre les rapports d'étape à la période convenue ;
- Fournir toutes les pièces justificatives et comptables des sessions de formation réalisées conformément au standard GIZ,
- Assurer la prise en charge logistique (salles et restaurations) lors des sessions de formation

- Assurer l'appui logistique du paiement des perdiems et indemnités de transport pour les participants. Cela inclut entre autres la validation des listes de présence.
- Transmettre à la GIZ des photos et/ou vidéos courtes des formations qui pourront être utilisées comme matériel de communication tout en recueillant le consentement des individus pour les images/photos.
- Préparer un rapport final qui inclut des réponses pertinentes à tous les commentaires reçus de la part de WE4R/GMV. Le rapport final sera soumis en deux copies dures et une copie électronique et accompagnée des listes de présence renseignées des participants et les autres pièces justificatives des différentes sessions.

Additionnellement :

- Le contractant assume la responsabilité de la sélection, de la préparation, de la formation continue et de la gestion des expert·e·s nationaux·ales en mission de longue ou courte durée qu'il affecte aux tâches de conseil.
- Le contractant fournit des biens d'équipement et de consommation y compris les matières premières pour les travaux pratiques pour les 20 coopératives et prend en charge les coûts de fonctionnement et de gestion afférents.
- Le contractant contrôle les recettes et les dépenses, tient la comptabilité et procède à la facturation conformément aux exigences de la GIZ.
- Le contractant établit des rapports réguliers à l'intention de la GIZ selon les indications figurant dans les Conditions générales de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH dans leur version en vigueur.

La présente prestation est exécutée sous le contrôle du Conseiller Technique Agronome du projet.

NB : Au besoin le point focal du projet WE4R qui est un agent de la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA), pourra assister aux différentes sessions au niveau des sites lors des formations. Ce dernier est chargé de veiller au bon déroulement des activités sur le terrain. Il assurera la transmission régulière des informations au CT agronome/Coordinatrice nationale sur l'évolution des travaux de la prestation. Sa prise en charge sera assurée directement par le projet WE4R/GMV.

Il faut également signaler que le projet a doté ses 15 sites en équipements de transformation notamment la découpeuse motorisée d'oignon et le séchoir solaire. Ces équipements doivent être utilisés comme support lors des séances pratiques de démonstration.

Durée de la mission : La prestation est prévue pour une durée de **74 jours** sur une période de **04** mois à partir de la date de signature du contrat. A cet effet, Il est important de savoir qu'il est prévu un total de 20 sessions à raison de (03) jours et de 30 participants par session.

Certaines étapes clés doivent être atteintes à des dates définies pendant la durée du contrat et à des endroits précis, conformément au tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Localités d'intervention et groupes cibles

Jalons / étapes du processus / prestations partielles	Date / lieu / responsable
Formation des bénéficiaires du Projet WE4R/GMV sur les bonnes pratiques de transformation, de conditionnement et de conservation des produits maraichers (74 jours)	
Réunion de cadrage (01 jour)	Réalisé au plus tard 03 jours après la signature du contrat Lieu où le contractant est basé Chef de mission (1 jour) Equipe du projet WE4R/GMV
Elaboration des modules de formation (05 jours)	Réalisé au plus tard 10 jours après la signature du contrat Lieu où le contractant est basé Chef de mission (5 jours)
Formation des groupes cibles, incluant un pilotage des modules de formation et une adaptation de ceux-ci si nécessaire (63 jours)	Débuté au plus tard 21 jours après la signature du contrat Régions de Kayes et de Nioro, voir liste des localités La localité pour le pilote sera à sélectionner avec le projet WE4R/GMV lors de la réunion de lancement Chef de mission (63jours) Assistant formateur au chef de mission (63 jours)
Production du rapport provisoire (3 jours)	Réalisé plus tard 85 jours après la signature du contrat Lieu où le contractant est basé Chef de mission (3jours)
Production du rapport final (2 jours)	Réalisé au plus tard 110 jours après la signature du contrat Lieu où le contractant est basé Chef de mission (2 jours)

3. Conception

Dans son offre, le soumissionnaire doit présenter *comment* il entend réaliser les prestations énoncées au chapitre 2, le cas échéant en tenant compte d'exigences méthodologiques spécifiques supplémentaires (conception technique et méthodologique). Il doit en outre décrire comment sera organisée la gestion du projet pour l'exécution de la prestation.

Conception technique et méthodologique

Stratégie (cf 1.1 du schéma d'évaluation): le soumissionnaire traite dans un premier temps les tâches définies dans le contexte des objectifs fixés d'évaluation pour les prestations objet de l'appel d'offres (voir le chapitre [1](#)). Il présente et justifie ensuite la stratégie explicite qu'il entend mettre en œuvre pour fournir les prestations dont il aura la responsabilité (voir le chapitre [2](#)).

Coopération (cf 1.2 du schéma d'évaluation): Le soumissionnaire présente les acteurs importants pour les prestations dont il aura la responsabilité et décrit la **coopération** avec ces acteurs.

Pilotage (cf 1.3 du schéma d'évaluation): Le soumissionnaire expose et explique l'approche et la méthode qu'il mettra en œuvre avec les partenaires du projet pour le **pilotage** des mesures définies, ainsi que sa contribution au suivi des résultats.

Processus (cf 1.4 du schéma d'évaluation): Le soumissionnaire décrit les **processus** centraux des prestations relevant de sa responsabilité et élabore un plan de déroulement précisant comment seront réalisées les prestations visées au chapitre 2. Pour ce faire, il décrit notamment les étapes de travail requises et prend en compte les éventuelles étapes clés (jalons) et contributions d'autres acteurs telles que mentionnées au chapitre 2.

Gestion de projet du contractant (cf 1.6 du schéma d'évaluation):

Le soumissionnaire doit expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour la coordination de ses activités avec le projet de la GIZ. Il doit notamment indiquer les exigences en matière de gestion de projets figurant au chapitre 2 « Mission du contractant ».

Le soumissionnaire doit établir et expliquer un **planning d'affectation du personnel** pour l'ensemble du personnel spécialisé qu'il prévoit de mettre en place ; ce planning devra illustrer les durées d'intervention (périodes et jours d'expert-e) et les lieux d'intervention des différents membres de l'équipe et les affecter aux étapes mentionnées dans le planning d'exécution.

Le soumissionnaire doit décrire son concept de soutien technique. Le lot standard de soutien technique inclut les prestations ci-dessous, lesquelles doivent être intégrées dans les taux des honoraires du personnel proposé à titre de charges accessoires de personnel, conformément au point 3.3.1 des Conditions générales de la GIZ :

- contrôle des prestations ;
- pilotage en vue de l'adaptation à l'évolution des conditions d'ensemble ;
- garantie de la circulation de l'information entre le contractant et la GIZ ;
- responsabilité du contractant pour ses expert-e-s ;
- gestion de l'exécution du marché axée sur les processus ;
- gestion administrative du projet.

4. Concept du personnel

L'équipe chargée de mener cette prestation, devra comprendre entre autres un chef de mission (masculin ou féminin) bien expérimentée et ayant des qualifications confirmées dans des prestations similaires. Il/elle sera l'interlocuteur de l'équipe du projet durant la période de la prestation. Il/elle sera responsable de l'élaboration des modules, du rapport provisoire et final.

Le soumissionnaire propose, en fournissant les CV correspondants, le personnel pour les fonctions énumérées dans ce document, dont les tâches à accomplir et les qualifications sont également décrites ci-dessous.

Les qualifications énumérées ci-après correspondent aux exigences permettant d'atteindre le score maximum dans le cadre de l'évaluation technique.

Direction de l'équipe (chef d'équipe)

Tâches de la direction de l'équipe

- **Responsabilité globale** pour les lots de prestations de conseil fournies par le contractant (qualité et respect des délais)
- **Coordination et garantie de la communication** avec la GIZ, les partenaires et les autres parties prenantes du projet
- **Gestion du personnel**, notamment identification des besoins en missions de courte durée dans le cadre du budget disponible ;
- **Elaboration et dépôt du rapport final** dans les délais requis

Qualifications de la direction de l'équipe : Chef de mission (01)

- **Formation** (2.1.1) : diplôme universitaire (BAC+5) en agroalimentaire ou disciplines équivalentes.
- **Connaissances linguistiques** (2.1.2) : excellente maîtrise du français (Niveau C2), connaissance suffisante en langue bambara (Niveau C1);
- **Expérience professionnelle générale** (2.1.3) : 10 ans d'expériences professionnelles dans le domaine de transformation des produits agricoles avec des connaissances avérées des concepts : Qualité/hygiène/sécurité sanitaire des aliments et de bonnes pratiques transformation des produits maraichers.
- **Expérience professionnelle spécifique** (2.1.4) : 05 ans d'expérience en formation des groupes d'adultes avec une bonne maîtrise des méthodes participatives et adaptatives,
- **Expérience régionale** (2.1.6) : Avoir réaliser un projet similaire dans les régions de Kayes et de Nioro.
- **Divers** (2.1.8) Une année de maîtrise sur l'utilisation et maintenance des équipements suivant : Séchoir solaire, la découpeuse motorisée

Expert-e 1 : Formateur assistant (01)

Tâches de l'expert-e 1

- **Appuyer le chef de la mission dans l'animation des sessions de formation au niveau des sites d'intervention de WE4R/GMV ;**
- **Préparation de la logistique administrative des sessions de formation**, notamment l'établissement des listes de présence et la préparation des états de paiement pour la signature des participants en fin de session ;
- **Collecte, vérification, impression et numérisation des pièces justificatives** (listes de présence, états de paiement, factures, reçus, etc.) ainsi que leur transmission à la GIZ.

Qualifications de l'expert-e 1

- **Formation** (2.2.1) : Diplôme universitaire BAC+3 en technologie agroalimentaire, agromonie, agroéconomie, sciences sociales et économiques ou dans des domaines connexes
- **Connaissances linguistiques** (2.2.2) : Maîtrise de la langue française (Niveau C2)
- **Expérience professionnelle générale** (2.2.3) : 03 ans d'expérience dans la formation et la facilitation des débats au sein des groupes cibles peu alphabétisés avec une bonne maîtrise des thématiques sur les bonnes pratiques transformation des produits maraichers.

- Expérience professionnelle spécifique (2.2.4) : Avoir au moins 02 ans d'expérience dans la gestion logistique des ateliers de formation (tenue des listes de présence, vérification des états de paiement et leur traitement etc.)

Le soumissionnaire propose, en fournissant les CV correspondants, du personnel pour les qualifications et expériences énumérées ci-dessus.

5. Consignes de calcul

Affectation du personnel

L'équipe sera composée des experts suivants :

Direction de l'équipe (Chef de mission : H/F) : il ou elle sera chargée (e) de conduire la prestation et est responsable de la bonne exécution des missions. Il sera l'interface entre le bureau d'étude(prestataire) et le projet. Avec un temps d'intervention maximum de **74 jours** soit toute la durée de la prestation

Expert-e 1 : Formateur assistant (01) : il/elle sera chargé d'assister le chef de mission dans la formation des bénéficiaires sur les sites d'intervention de WE4R/GMV. Il/elle renseigne les listes de présence, les états de paie et leur signature ; la vérification et la collecte de l'ensemble des pièces comptables des sessions de formation et appuiera le chef de mission si nécessaire dans l'animation des sessions. L'assistant aura un temps de travail de 63 jours sur la mission.

Les frais de subsistance et d'hébergement seront remboursés sous forme forfaitaire selon le taux appliqué aux partenaires Maliens.

Aspects de durabilité en matière de voyages

La GIZ souhaite réduire les émissions de gaz à effet de serre (émissions de CO₂) provoquées par les voyages. Lors de l'élaboration de votre offre, veuillez tenir compte des possibilités de parvenir à cette réduction, p. ex. en choisissant la classe de réservation causant le moins d'émissions en optant pour les moyens de transport, et les itinéraires présentant la meilleure efficacité en termes de CO₂.

Le marché des certificats d'émissions de CO₂ rassemble une multitude de prestataires qui proposent différents critères d'impact sur le climat. La [fondation Alliance pour le développement et le climat](#) a publié une [liste de normes](#) dont la GIZ recommande l'application.

Autres

Le bureau d'étude ou le consultant intéressé par la présente prestation doit impérativement disposer de la capacité financière et organisationnelle nécessaire pour préfinancer l'ensemble des coûts logistiques liés à la mission, notamment les déplacements du consultant sur le terrain incluant location de véhicule, la restauration des participants et la location de la salle pour les sessions de formation. Le contractant sera également en charge de la gestion logistique des remboursements des frais de transport des participants. Le tout devra être mis en œuvre selon les standards de la GIZ.

Le tableau ci-dessous donne un récapitulatif des rubriques budgétaire, base de votre proposition financière.

Jours d'honoraire	Nombre d'experts	Nombre de jours par expert	Total	Observations
Chef de mission	1	74	74	Un expert pour 74 jours dont 63 jours sur le terrain et 11 jours pour l'élaboration des modules et le rapportage.
Formateur assistant au chef de mission	1	63	63	Un expert formateur assistant pour 63 jours sur le terrain
Frais de voyage et de déplacement	Quantité	Nombre de jours par expert	Total	Observations
Indemnités journalières du chef de mission	1	65	65	65 jours de mission pour le chef de mission & son l'assistant, couvrant les 63 j de sessions de formation sur le terrain, 1 j pour A/R vers Kayes et 1j A/R vers communes.
Indemnités journalières du formateur assistant au chef de mission	1	65	65	65 jours de mission pour le chef de mission & son l'assistant, couvrant les 63 j de sessions de formation sur le terrain, 1 j pour A/R vers Kayes et 1j A/R vers communes
Indemnités d'hébergement du chef de mission	1	64	64	64 nuitées incluant le jour d'arrivée à Kayes
Indemnités d'hébergement du formateur assistant au chef de mission	1	64	64	64 nuitées incluant le jour d'arrivée à Kayes
Transport	Quantité	Nombre de jours ou d'unités	Total	Observations
Location de véhicule pour l'équipe (y compris le carburant) pour le chef de la mission et assistant au chef de mission	1	65	65	Véhicule pour 65 jours soit toute la durée de la phase terrain (63 jours) plus 2 jours de voyage d'aller et retour
Vol intérieur	1	2	2	1 Vol aller/retour (Bamako-Kayes) du chef de mission et du formateur & assistant

Compensation des émissions de CO ₂ pour les trajets en avion	2	1	2	Il est prévu un budget de compensation des émissions de CO ₂ de 19.680 FCA pour chaque expert (soit au total 39.360 FCFA) permettant un décompte sur présentation de justificatifs.
Autres coûts	Quantité	Nombre de jours ou d'unités	Total	Observations
Rémunération flexible	1	1	1	Un budget de 10% de rémunération flexible. Veuillez indiquer ce budget dans le bordereau de prix. Le recours à l'élément de rémunération flexible requiert l'autorisation écrite préalable de la GIZ.
Ateliers	Quantité	Nombre de jours ou d'unités	Total	Observations
Restauration	600	3	1800	1800 pers pour les 20 ateliers de formations à raison de 3 jours/ateliers et 30 participants soit (20 coop x 30pers x3= 1 800)
Location salle	20	3	60	60 jours pour les 20 sessions soit (20 coops x3 jours)
Kit de formation	20	1	20	Budgétiser par coopératives, il y a 20 coopératives (30 participants par coopérative)
Achat des matières premières pour les séances de démonstration	20	1		Un exemple de matières premières : oignon, tomate etc. pour séchage, Les aromates et condiments (l'ail, les oignons, l'échalote, le piment) pour le bouillon culinaire, les ingrédients pour la saumure et en plus il faut les emballages

NB : il sera possible d'accorder une avance pour les 1ères formations en contrepartie d'une caution bancaire. Le décompte s'effectuera après la tenue de chaque activité, une fois les pièces justificatives nécessaires selon les standards de la GIZ envoyées à la GIZ.

Ateliers et événements, formations initiales et continues

Les sessions porteront sur les thématiques en lien avec les objectifs mentionnés ci-dessus (chapitre 1). Au total, elles concernent 600 participants membres de 20 coopératives et répartis sur 15 sites. Une session de formation de 3 jours sera réalisée pour chaque coopérative à raison de 30 participants par session.

Le bureau d'étude prend en charge les coûts des matériels didactiques pour la formation et de la logistique de l'atelier (salle, restauration, toute la communication avec les participantes), qui

seront ensuite remboursés par la GIZ. Le bureau d'étude est en charge de l'organisation logistique de l'atelier, incluant l'intégralité de la communication avec les participantes.

La GIZ procédera au paiement des frais de transport et perdiems des participants aux ateliers, mais la gestion des listes de participants et l'envoi des pièces justificatives et éléments nécessaires au paiement à la GIZ font partie des tâches du prestataire. D'où le recrutement de l'assistant formateur qui veillera à la transmission des états signés par les participants pour le paiement via orange money

Veuillez décrire dans votre concept la manière dont vous respecterez les normes minimales susmentionnées.

6. Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs

Il est prévu que la GIZ et/ou d'autres acteurs fournissent les prestations suivantes :

- La GIZ fournira toute la documentation sur le projet ;
- La GIZ organisera la réunion de cadrage ;
- La GIZ établira une lettre d'introduction du prestataire auprès des services techniques de l'Etat et des collectivités ;
- La GIZ procédera au paiement des frais de transport et perdiems des participants aux ateliers (attention : la gestion des listes de participants et l'envoi des pièces justificatives et éléments nécessaires au paiement à la GIZ font partie des tâches du prestataire).

7. Consignes relatives au format de l'offre

La structure de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à celle des TdR. Notamment le plan détaillé de la conception (chapitre 3) doit correspondre à la structure des critères pondérés (et non dotés d'un facteur de pondération 0) du schéma d'évaluation. L'offre doit être facile à lire (police de taille 11 ou supérieure) et être rédigée de manière intelligible. Elle est à établir en langue française.

L'offre dans son ensemble ne doit pas excéder 10 pages (CV non inclus). Si le nombre maximum de pages prescrit est dépassé, le contenu des pages en surnombre ne sera pas pris en compte dans l'évaluation. Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas non plus pris en compte.

Les CV des personnes proposées conformément au chapitre 4 des TdR sont à présenter au format précisé dans les conditions de candidature (ou format similaire). Chaque CV ne doit pas dépasser 4 pages. Tout CV doit indiquer, pour chaque projet mentionné, le poste que la 12 personne proposée a occupé, les fonctions qu'elle a exercées et la durée de son engagement. Les CV doivent aussi être rédigés en langue française.

Veuillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués au point 5 « Consignes de calcul ». Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble des journées, voyages, ateliers ou budgets. Le nombre de journées, voyages, ateliers et le montant des budgets sont convenus à titre de plafonds. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans le bordereau de prix. Protection des données et sécurité de l'information

8. Traitement en sous-traitance de données à caractère personnel

Les dispositions relatives à la protection des données et à la sécurité de l'information figurant dans la version en vigueur des Conditions générales s'appliquent.

L'exécution du contrat peut impliquer le traitement de données à caractère personnel par le contractant, comme par exemple (mais pas uniquement) le traitement des noms et des coordonnées. Dans de tels cas, le sous-traitant agit en tant que RESPONSABLE DES DONNEES à part entière et doit respecter TOUTES les obligations applicables en matière de protection des données, y compris celles découlant des lois régionales et locales. Le sous-traitant ne peut traiter les données à caractère personnel que si l'objectif à atteindre ne peut être atteint sans ces données. Les principes de protection des données tels que la légitimité, la minimisation des données, l'exactitude, la limitation de la finalité, la limitation du stockage, la transparence, l'intégrité et la confidentialité et l'obligation de rendre des comptes ainsi que les nombreux droits de la personne concernée doivent être respectés. La GIZ n'est en aucun cas responsable d'un tel traitement.

Dans les cas où le contractant suit les instructions d'un partenaire de la GIZ, le partenaire est le responsable du traitement des données. Les lois et normes applicables ici pour lui et le contractant doivent être respectées et mises en œuvre.

Si le contractant n'est pas soumis au RGPD et que les lois applicables ne contiennent pas d'explications sur les principes et les droits en matière de protection des données mentionnés ici, il convient de se référer aux définitions du RGPD (Règlement (UE) 2016/679)

9. Annexes

Lettre de soumission de la proposition technique

[Lieu, date]

Au : **Directeur Résident de la GIZ au Mali**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous proposer mes services, à titre de consultant, pour [*titre de la mission*] à Bamako conformément à votre Demande de propositions en date du [*date de la lettre d'invitation*]. Je vous sou mets par la présente une proposition technique faisant ressortir le lien entre mes expériences et les termes de référence de la présente consultation sous enveloppe cachetée. Je déclare par la présente que toutes les informations et déclarations contenues dans la présente Proposition sont authentiques et accepte que toute déclaration erronée y apparaissant puisse entraîner mon exclusion.

Ma Proposition a pour moi force obligatoire, sous réserve des modifications résultant des négociations.

Si ma Proposition est retenue, je m'engage à commencer la prestation pour la mission proposée à la date du [*date indiquée de démarrage dans la lettre d'invitation*] au plus tard.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Nom et titre du signataire : _____

Nom et adresse du bureau du Consultant : _____

Lettre de soumission de l'offre financière

[Lieu, date]

Au : **Directeur Résident de la GIZ au Mali**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous proposer mes services, à titre de consultant, pour *[titre de la mission]* à Bamako conformément à votre demande de propositions en date du *[date]* et à notre Proposition technique. Vous trouverez ci-joint ma Proposition financière qui s'élève à *[montant en lettres et en chiffres]*¹. Ce montant est établi en hors taxes.

Ma Proposition financière a pour moi force obligatoire, sous réserve des modifications résultant de la négociation du Contrat, jusqu'à l'expiration du délai de validité de la Proposition, c'est-à-dire jusqu'à la date *[date butoir d'attribution du marché indiquée dans la lettre d'invitation]*,

Nous savons que vous n'êtes tenu d'accepter aucune des propositions reçues.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité et cachet : _____

Nom et titre du signataire : _____

Nom et adresse du bureau du Consultant : _____

MODÈLE DE CURRICULUM VITAE (CV) DES EXPERTS

1) Profession ou spécialisation :

2) Etat civil :

Nom / Prénom :

Date naissance / Lieu / Nationalité :

Adresses postale / Adresse e-mail / site web :

Téléphone(s) :

3) Education formelle / diplômes :

Diplôme	Sujet de mémoire ou thèse	Année	Nom institution	Lieu

4) Formations supplémentaires :

Année / Durée	Domaine	Nom institution	Lieu

5) Emplois permanents :

Année / Durée contrat	Fonction	Nom structure	Lieu

6) Expérience professionnelle :

A regrouper par domaine d'expertise (évaluation, formation, modération, audit etc.)

Domaine d'expertise	Intitulé de l'étude, de la prestation	Responsabilité (chef d'équipe, membre d'équipe, stagiaire etc.)	Année	Commanditaire	Lieu

7) Langues:

A préciser : excellent / bon / moyen / faible

Langue	Parler	Lire	Ecrire

8) Connaissances spéciales (en rapport aux tâches à exécuter) :

Informatique, autres ...